

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 19 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e-s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e-s présent·e-s : 13

Nombre de conseiller·e-s absent·e-s : 2

Étaient présent·e-s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse,

Étaient absent·e-s :

Nadège Rivoire donne pouvoir à Nans Perrin

Eric Bordereau

Date de convocation : 12 juin 2025

Secrétaire de séance : Estelle Trémoulhéac

OBJET : Convention REMOCRA

Il s'agit d'autoriser Mme la maire à signer la convention relative aux conditions d'utilisation et de mise à disposition de l'application informatique partagée de gestion de la défense extérieure contre l'incendie - REMOCRA DECI -

L'application permet d'obtenir un accès aux services suivants :

-Consultation et modifications des informations relatives aux PEI (point d'eau incendie)

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
AUTORISE Mme la maire à signer cette convention.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Estelle Trémoulhéac

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Estelle Trémoulhéac.